

Echanges familiaux d'été

Ils se déroulent durant les mois d'été (juin, juillet et août), sauf pour les échanges avec l'hémisphère sud (départ pendant l'été, accueil en novembre décembre).

Les candidat(e)s doivent avoir entre 15 et 19 ans, et être parrainés par un club Rotary.

Tout candidat au programme doit suivre une procédure de sélection et sa candidature doit être approuvée par le club parrain (chaque club et/ou district peut avoir ses modalités propres pour les conditions d'échange).

Le candidat doit rencontrer le YEO et le président du club parrain.

Le but de ces échanges est de faire connaître aux jeunes de nouveaux pays, modes de vie et cultures et de promouvoir ainsi la compréhension et l'amitié internationales. Le langage n'intervient que comme un moyen de contact ; il s'agit d'échanges culturels et touristiques et en aucun cas linguistiques !

Les destinations sont les pays d'EUROPE où le ROTARY est représenté, les USA, le CANADA, l'AFRIQUE DU SUD, l'ARGENTINE, le BRESIL, TAIWAN, l'INDE ...

Dans ce type d'échanges, la réciprocité d'accueil est obligatoire dans la même année.

Le jeune Français est accueilli comme un enfant supplémentaire dans une famille étrangère rotarienne ou non (parfois aux revenus modestes). L'étudiant étranger de la famille hôte est ensuite reçu en France dans les mêmes conditions (l'ordre d'accueil en France et d'envoi à l'étranger est le plus souvent à convenir directement entre familles).

A son retour, le jeune adressera à son Rotary Club parrain, à son district parrain, et au Centre Rotarien pour la Jeunesse, un compte rendu de l'échange qu'il vient d'effectuer, reflétant les impressions retirées, il devra faire une présentation aux membres du club de son échange.

Sont à vos frais :

- Le voyage aller/retour de votre enfant ; c'est vous qui vous chargez, en coordination avec la famille étrangère de déterminer les dates du voyage, de réserver et acheter le billet d'avion, l'assurance, l'argent de poche de votre enfant, et pension du jeune étranger.
- Le règlement des frais de dossier : **140€ à ACRODI 1720**. A réception au CRJ, le dossier de votre enfant est enregistré et un dossier étranger correspondant à vos critères est recherché. Les placements se font de mars à mai.

Inscription sur site Centre Rotarien de la Jeunesse à LYON

Les premiers inscrits ont bien entendu davantage de chances de voir leur demande aboutir à un échange. Attention, en raison d'une demande étrangère importante de filles souhaitant des échanges avec des filles uniquement, nous rencontrons quelques difficultés de placement pour les garçons français.

L'équipe jeunesse :

Elle est organisée autour d'un DYEC (**District Youth Exchange Chairman**). Elle comprend plusieurs responsables de zone qui gèrent localement les jeunes.

L'équipe jeunesse est à la disposition des clubs pour leur apporter tous renseignements utiles : recherche de candidats ou de familles d'accueil, pour aider à la constitution des dossiers et d'une manière générale pour mettre en place cette action

[Vous voulez des renseignements sur les échanges familiaux d'été ?](#)

Contactez un Rotary club près de chez vous.

Liste des clubs et coordonnées de leurs responsables
en sélectionnant l'onglet "**Clubs du District**" sur la page d'accueil de ce site